

| |
|---|
| ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques |
|---|

*Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :
en construisant une argumentation ;
en exploitant le ou les documents du dossier ;
en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Comment expliquer le comportement électoral abstentionniste ?

DOCUMENT 1

Du point de vue de la mobilisation électorale, l'élection présidentielle est bien le scrutin-roi de la V^e République, celui qui suscite la plus faible abstention. [...]

La logique des scrutins est claire. Ce sont les élections nationales qui se classent en tête de la mobilisation électorale. Présidentielle puis, assez loin derrière, les législatives, qui, dans la dernière période, ont souffert d'être organisées dans la foulée de la présidentielle, devenant en partie un scrutin de second rang. Puis viennent les élections locales (municipales, régionales et cantonales) et ferme la marche le scrutin le plus extérieur au système politique national : les européennes.

La présidentielle est le scrutin-roi car elle est tout à la fois une élection décisive, personnalisée et globale. Décisive, car il s'agit de désigner celui ou celle qui occupera la fonction la plus importante de la République. Personnalisée, car le scrutin oppose non pas des partis mais des personnalités avec une histoire propre et des liens tissés ou non avec les Français. Globale, car chaque voix compte autant qu'une autre.

Source : « L'abstention aux élections présidentielles », Jérôme JAFFRE, Les notes du CEVIPOF, Les électorsats politiques, avril 2012.

DOCUMENT 2

Le profil des abstentionnistes au 1^{er} tour de l'élection présidentielle de 2012 en France

| | Taux d'abstention en % |
|--|------------------------|
| Age | |
| - 18-24 ans | 27 |
| - 25-34 ans | 26 |
| - 35-44 ans | 28 |
| - 45-59 ans | 17 |
| - 60 ans et plus | 14 |
| Profession de l'interviewé | |
| - Artisan, commerçant, chef d'entreprise | 18 |
| - Profession libérale, cadre | 19 |
| - Profession intermédiaire | 24 |
| - Employé | 23 |
| - Ouvrier | 29 |
| Dernier diplôme obtenu | |
| - Pas de diplôme | 32 |
| - BEPC / BEP / CAP / CEP ⁽¹⁾ | 19 |
| - Baccalauréat | 22 |
| - Bac + 2 | 18 |
| - Au moins bac + 3 | 23 |
| Niveau de revenu du foyer | |
| - Moins de 1 200 € | 34 |
| - De 1 200 à 2 000 € | 21 |
| - De 2 000 à 3 000 € | 19 |
| - 3 000 € et plus | 14 |
| Autopositionnement politique | |
| - Gauche | 13 |
| - Centre | 22 |
| - Droite | 14 |
| - Ni gauche, ni droite | 39 |
| Ensemble | 20,5 |

Source : d'après IPSOS, Logica Business Consulting, 2012.

Champ : enquête réalisée par internet du 19 au 21 avril 2012 auprès d'un échantillon représentatif de 3 152 personnes inscrites sur les listes électorales selon la méthode des quotas.

Note de lecture : en moyenne, 22 % des personnes inscrites sur les listes électorales et se déclarant du centre se sont abstenues au 1^{er} tour de l'élection présidentielle en France en 2012.

(1) BEPC : le brevet d'études du premier cycle du second degré qui a été remplacé par le diplôme national du brevet (DNB) en 1998. CAP ou BEP : le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et le brevet d'études professionnelles (BEP) sont des diplômes de la formation professionnelle en France. CEP : Certificat d'études primaires, diplôme qui sanctionnait la fin de l'enseignement primaire élémentaire en France. Il a été officiellement supprimé en 1989.